



Réflexion initiale

Un certain nombre de questions doivent être envisagées dès le départ...

Réflexion initiale & récolte d'informations

Prendre le temps de mettre noir sur blanc son projet, vous permettra de concrétiser au mieux celui-ci et d'être à même de le présenter à vos interlocuteurs tout au long de votre démarche d'installation.

QUELQUES QUESTIONS POUR GUIDER VOTRE RÉFLEXION

- Quel est mon projet ? Qu'est-ce que j'envisage de produire ? Avec qui ? A partir de quand ?
- De quels moyens de production vais-je pouvoir disposer, en termes de terrains, de cheptel, de bâtiments et de matériel ?
- Mon installation se fera-t-elle par reprise d'une exploitation existante ou par création d'une exploitation totalement nouvelle ?
- Quel sera mon statut social ? Ai-je besoin au préalable de compléter ma formation professionnelle ?
- Quels sont mes besoins financiers ?

RÉCOLTE D'INFORMATIONS

Différents organismes ou spécialistes peuvent vous accompagner dans votre réflexion et vous aider à trouver les réponses adéquates aux questions que vous vous posez :

- Les 7 directions extérieures du Département de l'Agriculture
- Un notaire
- Des organisations professionnelles spécialisées (syndicats, comptables, consultants, filières, organismes certificateurs, ...). Voir « Liens utiles ».
- Votre banquier
- Le cas échéant, votre administration communale (pour des informations sur les autorisations et permis nécessaires, ...)
- L'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales (www.arsia.be)
-

Scannez le code pour tout savoir sur le parcours d'installation

